



Olivier RIFFON

Ph. D. en développement régional (UQAR-UQAC) M. Sc. A. Éco-conseiller diplômé Professionnel de recherche à la Chaire de recherche et d'intervention en éco-conseil (UQAC)



Dr SiBI BONFILS



Tounao KIRI

Un outil pour prioriser les cibles des ODD

■ Introduction

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les 17 Objectifs de développement durable (ODD), assortis de 169 cibles à atteindre d'ici 2030. L'agenda des Nations Unies est ambitieux et les nations doivent composer avec des ressources restreintes. D'où la nécessité d'une priorisation des cibles des ODD, ce qui représente un important défi. Dans ce contexte, après une première expérimentation au Sénégal (voir Saïd Hassani *et al.*, dans ce numéro), une Grille de priorisation des cibles des ODD a été conçue pour évaluer dans quelle mesure chacune des 169 cibles des ODD représente une priorité d'action pour un pays ou une région.

■ Contexte

L'élaboration et l'opérationnalisation du concept du développement durable (DD) s'opèrent depuis une quarantaine d'années, tant à l'échelle internationale qu'à l'échelle locale. Mais malgré les avancées théoriques du DD, il n'en demeure pas moins que 20 ans après le sommet de la Terre de Rio en 1992, la dégradation de l'environnement, la pauvreté et les inégalités restent des préoccupations majeures. Lors du sommet de RIO+20, les représentants de plusieurs pays ont réaffirmé l'importance du concept et ont travaillé à l'adoption de mesures pour favoriser une meilleure gouvernance du DD. Cette conférence des Nations Unies a lancé une série de processus de négociation et de réformes internationales qui ont abouti, en septembre 2015, aux PDD-H2030.

Par le nombre d'objectifs (17) et de cibles visés (169), le PDD-H2030 réaffirme l'importance des interventions nationales sur les enjeux de DD que sont la pauvreté, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, la qualité de l'environnement et le développement économique. L'enjeu pour les États est de parvenir à élaborer des cadres stratégiques nationaux de planification qui assurent l'intégration des cibles ODD et d'en assurer la mise en œuvre et le suivi au moyen d'un mécanisme basé sur des indicateurs fiables et mesurables, qui seront adoptés pour favoriser l'atteinte des cibles et pour suivre les avancées dans la mise en œuvre de ce programme.

L'agenda des Nations Unies est ambitieux et les nations doivent composer avec des ressources restreintes. Ce constat motive les réflexions sur la priorisation des cibles ODD, l'objectif étant de rendre l'intervention des nations plus efficace et pertinente au regard des priorités et des réalités nationales. Les cibles ODD doivent en effet être modulés en fonction de la réalité propre à un milieu, des valeurs d'une société et de son état de développement. Dans ce contexte, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe

olivier_riffon@uqac.ca
sibi@zid.com
tounao.kiri@francophonie.org

subsidaire de l'OIF, s'est associé à la Chaire en éco-conseil de l'UQAC pour concevoir des outils d'analyse systémique de la durabilité (ASD), notamment la Grille de priorisation des cibles des ODD (GPC-ODD), en vue de l'opérationnalisation du DD dans ses pays membres.

La GPC-ODD est un outil d'information sur les ODD et de priorisation participative de leurs cibles, dans la perspective de la réalisation des ODD aux niveaux local, régional et national. C'est un outil de questionnement systémique qui permet d'évaluer dans quelle mesure chacune des 169 cibles des ODD représente une priorité d'action pour le pays ou la région. En se basant sur une méthodologie déjà éprouvée, cet outil permet de réfléchir à l'importance de chaque cible pour le pays et à la performance du pays par rapport à la cible, de manière à déterminer son niveau de priorité. Les cibles priorisées pourront par la suite être associées aux indicateurs de suivi dans un futur outil, l'Atlas des ODD.

Cet outil devrait être utilisé en amont des processus de planification devant mener aux PDD-H2030 nationaux, pour informer les parties prenantes à différents niveaux sur les ODD et leurs cibles, et pour aboutir à la définition d'actions concertées pouvant alimenter la planification en considérant les ODD. Une expérience récente, effectuée au Burkina Faso (voir Ouédraogo, dans ce numéro), a démontré que l'outil de priorisation était aussi applicable au palier subnational.

■ Méthodologie d'utilisation

Pour prioriser les cibles à l'aide de la grille, il faut d'abord prendre connaissance des détails des ODD et de leurs cibles. Il convient également d'identifier les politiques, stratégies et programmes en place ou en préparation qui peuvent offrir des indications sur les priorités nationales ou locales, de déterminer l'état d'avancement du pays dans la planification de son PNDD-H2030 et d'identifier les mécanismes de gouvernance en place. Il faudra enfin collecter des informations sur la situation du pays ou de la région relativement aux multiples cibles. Ces éléments peuvent

être documentés dans un onglet de la grille, mais ils peuvent également être consignés dans une fiche de gouvernance nationale du DD, également élaborée par la Chaire en éco-conseil en collaboration avec l'IFDD.

Les analystes sont aussi invités à mener une réflexion préalable sur les interactions entre les enjeux nationaux ou locaux. La grille propose une série de questions qui guident cette réflexion pour l'ensemble des thèmes abordés¹ dans les 17 ODD, afin de déterminer les enjeux et défis associés, les synergies potentielles avec d'autres thèmes des ODD, et les antagonismes et risques potentiels sur d'autres thèmes des ODD (figure 1). Il convient au départ de pondérer chaque cible en fonction de son importance au niveau national ou local. Chaque pays a ses particularités et ses enjeux spécifiques en matière de DD, et la pondération permet d'identifier les cibles sur lesquelles l'attention doit porter en priorité. Les valeurs de 0 à 3 sont utilisées pour déterminer l'importance de chaque cible : non pertinente, souhaitable, importante ou indispensable.

Il faut ensuite évaluer la performance du pays ou de la région au regard de chacune des cibles. Les valeurs numériques de 1 à 5 sont utilisées pour déterminer le niveau de performance actuel, selon que la situation relative à cette cible est jugée critique, problématique, perfectible, satisfaisante ou excellente. Une colonne est prévue pour documenter les actions déjà en place qui contribuent à l'atteinte de cette cible.

Une colonne est aussi prévue pour proposer des mesures pouvant contribuer à l'atteinte de la cible (figure 2). Ces propositions peuvent être de nature stratégique (inscription dans une stratégie nationale ou sectorielle) ou pragmatique (mise en place de programmes ou de projets). Elles peuvent s'inspirer d'initiatives d'autres pays, de bonnes pratiques, de la littérature, d'expériences personnelles des analystes, etc.

1. Par exemple, l'ODD 13, « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », peut être divisé en deux thèmes : la lutte contre les changements climatiques et l'adaptation pour lutter contre leurs répercussions (voir Villeneuve, dans ce numéro).

ODD	Thèmes des ODD	Défis et enjeux nationaux ou locaux associés au thème	Synergies et possibilité d'amélioration sur d'autres thèmes des ODD	Antagonistes et risques de détérioration sur d'autres thèmes des ODD
		Exemples d'enjeux associés	Exemples de synergies potentielles	Exemples d'antagonismes potentiels
2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable			
	Éliminer la faim	Le coût des aliments, le monopole de certaines entreprises sur la production et la distribution, la productivité agricole en baisse suite aux changements climatiques.	Permet une vie saine et un bien-être (ODD 3), réduit les inégalités au sein des pays (ODD 10), assure la sécurité alimentaire et améliore la nutrition (ODD 2).	Augmentation potentielle des répercussions sur les écosystèmes terrestre, sur les forêts, sur la biodiversité (ODD 15), contribution potentielle aux changements climatiques (ODD 13).
	Promouvoir une agriculture durable	Exemple de défis et d'enjeux associés : le manque de connaissance et de ressources, la faiblesse du cadre réglementaire, la pression du marché pour une grande productivité.	Réduit les risques de contamination de l'eau (ODD 6), favorise l'innovation (ODD 9), améliore la durabilité des villes par l'agriculture urbaine (ODD 11), valorise la production durable (ODD 12) et permet de lutter contre les changements climatiques et leur répercussion (ODD 13).	Risque de limitation sur la sécurité alimentaire (ODD 2) en raison des rendements et des circuits de distribution.

Figure 1.

ODD 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Importance de la cible	Performance actuelle	Documentation de la performance	Stratégie d'action pour l'atteinte de cette cible	Priorité de la cible
Grille de priorisation des cibles : Comment le pays se positionne relativement aux cibles suivantes?					
1.1	D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (c'est-à-dire actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)				
1.2	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays, et quelles qu'en soient les formes				
1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des aides de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient				
1.4	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance				
1.5	D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, naturel ou technologique				

Figure 2.

Les propositions devront par la suite faire l'objet d'un processus de priorisation et d'une analyse de faisabilité et d'impact.

Interpréter les résultats

Une fois l'analyse terminée, l'outil suggère le niveau de priorité à accorder à chaque cible en fonction de son importance et de sa performance (figure 3). De façon générale, plus une cible est jugée importante et peu performante, plus elle sera prioritaire. Une cible de première priorité devrait faire l'objet de mesures immédiates, sur un horizon de 0 à 5 ans. Il sera nécessaire de déterminer des indicateurs permettant de suivre régulièrement l'évolution de cette cible. Une cible de seconde priorité devrait faire l'objet de mesures sur un horizon de 5 à 10 ans, alors qu'une cible de priorité à long terme devrait faire l'objet de mesures sur un horizon de 10 à 15 ans. Les autres niveaux de priorité ne nécessitent pas d'action spécifique, et leur documentation sur une base régulière au moyen d'indicateurs est moins critique.

Des résultats compilés présentent un portrait général de l'importance accordée à chaque ODD, de la performance actuelle pour les 17 ODD, et du niveau de priorité d'action général de chacun. Ces résultats comprennent notamment le nombre total de cibles prioritaires par ODD, le niveau d'importance et de performance moyen accordé aux cibles de chaque ODD, ainsi que le niveau de priorité pour l'amélioration générale de chaque ODD (figure 4). Il faut toutefois garder à l'esprit que c'est au niveau des cibles prioritaires que l'action et les moyens doivent être orientés et que l'ensemble des 17 ODD doit être pris en compte.

Conclusion

La grille de priorisation des cibles permet de cerner les enjeux sur lesquels un pays ou une région devraient travailler en priorité. Cette analyse devrait être réalisée avec

Tableau de priorisation des cibles

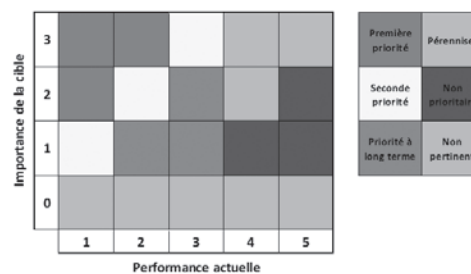


Figure 3.

Date de l'évaluation		16 mars 2016					
ODD	Nombre de cibles prioritaires				Importance moyenne de l'ODD	Performance moyenne (pondérée) de chaque ODD	Priorité d'amélioration pour l'ODD
	Première priorité	Seconde priorité	Total cibles prioritaires	% des cibles prioritaires			
ODD 1	4	2	6	88%	Importance élevée	Réponse faible	Action prioritaire
ODD 2	3	4	7	88%	Importance élevée	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 3	2	9	11	88%	Importance élevée	Réponse moyenne	Action personnelle
ODD 4	1	6	7	79%	Importance élevée	Réponse acceptable	Action personnelle
ODD 5	4	3	7	79%	Importance élevée	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 6	3	4	7	88%	Importance élevée	Réponse faible	Action prioritaire
ODD 7	2	3	5	100%	Importance élevée	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 8	2	9	11	88%	Importance élevée	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 9	5	3	8	100%	Impact insupportable	Réponse faible	Action urgente
ODD 10	3	6	9	89%	Importance élevée	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 11	4	5	9	89%	Importance élevée	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 12	4	6	10	91%	Importance élevée	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 13	2	2	4	89%	Impact insupportable	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 14	3	6	9	89%	Importance élevée	Réponse faible	Action prioritaire
ODD 15	4	5	9	100%	Impact insupportable	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 16	6	5	11	92%	Impact insupportable	Réponse moyenne	Action prioritaire
ODD 17	3	14	17	89%	Importance élevée	Réponse moyenne	Action personnelle
Total	57	93	150				

Figure 4.

une méthodologie participative de collecte des données sur le terrain. Cet outil a été élaboré pour favoriser une participation effective des parties prenantes et permettre à celles-ci de prendre activement part au processus de priorisation des cibles des DD proposées par les Nations Unies. Malgré le recours à des évaluations quantitatives, l'évaluation de l'importance et de la performance demeure un exercice subjectif. L'implication de toutes les parties prenantes dans l'exercice de priorisation est une clé importante pour résorber cette subjectivité et atteindre un consensus national sur les vraies priorités. L'outil de priorisation est en cours d'expérimentation dans plusieurs pays de l'espace francophone. Son accueil est prometteur et une version définitive sera rendue disponible par l'IFDD et l'UQAC en 2016. 🌟